

Stripe Treasury pour les plateformes : plateforme (Canada)

Dernière modification : 7 juillet 2026

Nous avons traduit la version anglaise de cette page en français. Cette traduction n'est disponible qu'à titre informatif : la version officielle est la version anglaise.

1. Stripe Treasury pour les services de plateformes.

Les présentes conditions (« Conditions d'utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes ») complètent les conditions générales, les conditions d'utilisation des services financiers de Stripe et les conditions de l'infrastructure Stripe Connect, et régissent la capacité de l'Utilisateur à offrir les services de Stripe Treasury pour les plateformes aux comptes connectés. Les présentes conditions d'utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes ne s'appliquent pas à l'utilisation par l'Utilisateur des Services de Stripe Treasury pour les plateformes à des fins commerciales propres à l'Utilisateur. Si l'Utilisateur souhaite utiliser les Services de Stripe Treasury pour les plateformes à ces fins, les conditions pour les titulaires de Comptes Stripe Treasury pour les plateformes s'appliqueront à l'Utilisateur en tant que titulaire de Compte Stripe pour les plateformes, sauf que les références à la « plateforme Stripe Connect » dans ces conditions sont également des références à l'Utilisateur. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans les présentes conditions de Financial Connections ont la même signification que celle qui leur est donnée dans les conditions générales, les

conditions d'utilisation des services financiers de Stripe et les conditions de l'infrastructure Stripe Connect.

2. Accès aux services Stripe Treasury pour les plateformes.

L'Utilisateur ne doit pas offrir, commercialiser ou rendre les Services de Stripe Treasury pour les plateformes disponibles aux Comptes connectés situés en dehors du Territoire pris en charge par Stripe Treasury pour les plateformes. L'Utilisateur doit s'assurer qu'aucun Compte connecté n'utilise les Services de Stripe Treasury pour les plateformes en dehors du Territoire pris en charge par Stripe Treasury pour les plateformes.

3. Inscription des comptes connectés.

3.1 Responsabilité générale.

L'Utilisateur doit s'assurer que chaque Compte connecté qui souhaite accéder aux Services de Comptes financiers Stripe Treasury pour les plateformes remplit les conditions d'inscription décrites dans la Section 3.2 des présentes Conditions d'utilisation de Comptes financiers Stripe Treasury pour les plateformes. Une Entité Stripe, ainsi que la banque concernée du Compte financier pour les plateformes doivent approuver chaque Compte connecté dans le cadre de la procédure d'inscription avant que le Compte connecté n'utilise les services de Comptes financiers pour les plateformes de Stripe Treasury.

3.2 Informations et consentement.

L'Utilisateur doit :

(a) envoyer, ou s'assurer que chaque Compte connecté envoie, toutes les informations de Stripe Treasury pour les plateformes que Stripe, ses Affiliés et la Banque concernée du Compte Stripe Treasury pour les plateformes demandent pour vérifier et sélectionner l'éligibilité du Compte connecté à l'accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes, et confirmer que le Compte connecté n'est pas engagé dans une Activité proscrite ou réglementée;

(b) s'assurer que chaque utilisateur de Compte connecté qui a l'intention de s'inscrire en tant qu'utilisateur de Stripe Treasury pour les plateformes accepte les Conditions d'Utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes et le Contrat de comptes connectés avant d'accéder aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes. À la demande de Stripe, l'Utilisateur doit fournir la preuve que les Conditions d'Utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes et le Contrat de comptes connectés sont contraignants pour le Compte connecté. Si Stripe estime que le processus d'acceptation existant de l'Utilisateur ne crée pas un accord contraignant entre Stripe et le Compte connecté, alors, à la demande de Stripe, l'Utilisateur doit modifier ce processus comme Stripe l'exige;

(c) notifier à chaque Compte connecté si Stripe approuve son accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes, et notifier rapidement à un Compte connecté qui devient un titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes si Stripe suspend ou met fin à son accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes; et

(d) notifier aux titulaires d'un Compte Stripe Treasury pour les plateformes toutes les modifications apportées aux conditions d'utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes et s'assurer que ces titulaires d'un Compte Stripe Treasury pour les plateformes les acceptent. Si un titulaire d'un Compte

Stripe Treasury pour les plateformes n'accepte pas les conditions modifiées du titulaire d'un Compte Stripe Treasury pour les plateformes, l'Utilisateur doit immédiatement cesser de mettre les Services de Stripe Treasury pour les plateformes à la disposition de ce titulaire d'un Compte Stripe Treasury pour les plateformes.

4. Responsabilité des titulaires de Comptes Stripe Treasury pour les plateformes.

4.1 Conditions d'utilisation pour les titulaires de Comptes Stripe Treasury pour les plateformes.

L'utilisateur doit s'assurer que les titulaires de compte Stripe Treasury pour plateformes, ainsi que leurs utilisateurs autorisés respectent les conditions applicables au titulaire de compte Stripe Treasury pour plateformes. À la requête de Stripe, l'utilisateur doit aider à faire appliquer les conditions applicables au titulaire de compte Stripe Treasury pour plateformes auprès de ses titulaires de compte et de ses utilisateurs autorisés. L'utilisateur doit interdire aux titulaires de compte Stripe Treasury pour plateformes d'effectuer ou de recevoir des virements internationaux à l'aide des services Stripe Treasury pour plateformes. L'utilisateur doit s'assurer que les titulaires de compte Stripe Treasury pour plateformes mettent en œuvre et respectent tout changement apporté aux services Stripe Treasury pour plateformes, dont Stripe informera l'utilisateur.

4.2 Responsabilité relative à l'activité.

L'Utilisateur est responsable vis-à-vis de Stripe de toutes les Activités sur les Comptes connectés en relation avec les Services de Stripe Treasury pour les plateformes, qu'elles soient initiées par l'Utilisateur ou non, y compris toutes

les Transactions sur les Comptes financiers, les amendes associées, et toute utilisation des Services de Stripe Treasury pour les plateformes d'une manière interdite en vertu des présentes Conditions de Stripe Treasury pour les plateformes, des Conditions des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes, ou du Contrat de comptes connectés. L'Utilisateur et le Compte connecté concerné sont conjointement et solidairement responsables envers Stripe des montants que le Compte connecté doit à Stripe, et Stripe peut recouvrer ces montants auprès de l'Utilisateur conformément au présent Contrat. Si Stripe détermine que la responsabilité de l'Utilisateur pour l'Activité sur les Comptes connectés crée un risque inacceptable pour Stripe, Stripe peut exercer ses recours énumérés à la Section 8.2 de Stripe Treasury pour les plateformes : conditions d'accès aux plateformes.

5. Gestion de compte et assistance pour les titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes.

5.1 Dashboard pour Stripe Treasury pour les titulaires de Stripe Treasury.

L'Utilisateur doit fournir et tenir à jour un Dashboard Stripe Treasury pour les plateformes à l'usage des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes.

5.2 Intégration avec l'API Stripe.

Dès que Stripe notifie à l'Utilisateur que l'inscription hébergée par Stripe est disponible, l'Utilisateur doit s'intégrer à l'API Stripe conformément à la Documentation de manière à permettre (a) à une Entité Stripe d'héberger l'inscription des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes; et (b) à l'Utilisateur ou à Stripe, au choix de l'Utilisateur, d'être responsable de la gestion du compte des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes et de l'accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes.

5.3 Obligation de transmission d'informations.

(a) Si l'Utilisateur choisit d'être responsable de la gestion des comptes des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes et de l'accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes, l'Utilisateur doit transmettre aux titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes, sans modification ni suppression, toutes les informations que Stripe et ses Affiliés mettent à la disposition de l'Utilisateur pour qu'il les leur transmette. L'Utilisateur doit s'assurer que toutes les informations, y compris les soldes de compte, l'historique des transactions et les problèmes de service à la clientèle, que l'Utilisateur transmet des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes à Stripe et à ses affiliés sont exactes et complètes.

(b) L'Utilisateur doit veiller à ce que les données du compte connecté soient transmises à Stripe de la manière prescrite dans la documentation.

5.4 Communiquer les frais.

L'Utilisateur doit communiquer clairement à chaque titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes tous les frais (le cas échéant) que ce dernier facture et qui sont liés aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes, et préciser si ces frais sont ou non des frais transférés par Stripe.

5.5 Conversion de devises.

Si une Transaction demandée sur un Compte financier nécessite une conversion de devise, le taux de change utilisé pour cette conversion sera déterminé comme indiqué dans la Documentation. L'Utilisateur doit communiquer au titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes toutes les informations requises/exigées concernant la conversion de devises conformément à la Documentation et aux Exigences Réglementaires du Compte financier.

5.6 Assistance.

L'Utilisateur doit fournir toute l'assistance nécessaire aux titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes et aux Utilisateurs autorisés de Stripe Treasury pour les plateformes, conformément aux directives du produit Stripe Treasury pour les plateformes.

6. Conformité.

6.1 En règle générale.

L'Utilisateur doit (a) mettre les Services de Stripe Treasury pour les plateformes à la disposition des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes conformément aux Exigences réglementaires relatives aux comptes financiers; et (b) s'assurer que les titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes et les Utilisateurs autorisés de Stripe Treasury pour les plateformes accèdent aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes en conformité avec les Exigences réglementaires relatives aux comptes financiers. L'Utilisateur ne doit pas, et doit s'assurer que les titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes et les Utilisateurs autorisés de Stripe Treasury pour les plateformes ne prennent pas ou n'omettent pas de prendre des mesures qui pourraient amener une Entité Stripe ou toute Banque concernée de Stripe Treasury pour les plateformes à violer toute Exigence réglementaire relative aux comptes financiers.

6.2 Directives du produit Stripe Treasury pour les plateformes.

L'Utilisateur doit (a) s'assurer que chaque titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes respecte toutes les directives du produit Stripe Treasury pour les plateformes; et (b) établir, maintenir et agir conformément à un programme de conformité qui permettra et assurera que chaque titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes respecte les exigences réglementaires relatives aux

comptes financiers et les directives du produit Stripe Treasury pour les plateformes.

6.3 Marketing.

L'Utilisateur ne doit pas distribuer ou partager des documents marketing relatifs aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes sans l'accord préalable de Stripe. L'Utilisateur doit soumettre tous les documents marketing à Stripe en utilisant une procédure que Stripe communique à l'Utilisateur.

6.4 Conditions d'utilisation pour les titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes.

L'Utilisateur doit obtenir tous les droits et consentements nécessaires de la part de chaque titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes et de chaque utilisateur autorisé actuel ou potentiel de Treasury pour les plateformes pour (a) fournir des Données personnelles à Stripe et à ses Affiliés; (b) permettre à Stripe et à ses Affiliés de collecter, d'utiliser, de conserver et de divulguer ces Données personnelles; et (c) permettre à Stripe et à ses Affiliés d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations en vertu des présentes Conditions d'Utilisation des Plateformes de Stripe et conformément à la Politique de Confidentialité de Stripe et, le cas échéant, à la Politique de Confidentialité de la Banque des Plateformes de Stripe. L'Utilisateur doit, lors de l'intégration des titulaires de Stripe Treasury pour les plateformes, les informer que l'Utilisateur peut fournir des Données personnelles à Stripe, à ses Affiliés et aux Banques concernées de Stripe Treasury pour les plateformes, et que Stripe, ses Affiliés et les Banques concernées de Stripe Treasury pour les plateformes peuvent collecter, utiliser, conserver et divulguer des Données personnelles.

7. Indemnisation.

L'Utilisateur défendra les Parties de Stripe contre toute Réclamation et indemnisera ces Parties contre toutes les Pertes Stripe, dans la mesure où elles résultent ou sont liées à (a) des informations inexactes ou incomplètes fournies (y compris par le biais du Dashboard de Stripe Treasury pour les plateformes) à une Entité Stripe ou à la Banque de Stripe Treasury concernée par ou au nom de l'Utilisateur ou de tout titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes; (c) un solde négatif ou une perte financière ou un dommage causé par l'Utilisateur ou un utilisateur de Stripe Treasury pour les plateformes. L'Utilisateur autorise Stripe à débiter chaque Compte bancaire de l'Utilisateur ou Compte Stripe, à la discrétion de Stripe, pour remédier à tout solde négatif d'un utilisateur de Stripe Treasury pour les plateformes.

8. Recours de Stripe.

8.1 Événement déclencheur. Stripe peut exercer au moins un des recours énoncés à la section 8.2 des présentes conditions applicables à Stripe Treasury pour les plateformes (conditions de la plateforme) si Stripe détermine qu'une entité de l'utilisateur :

- (a) a un solde négatif sur le Compte financier;
- (b) fait ou est susceptible de faire l'objet d'un événement d'insolvabilité;
- (c) a connu ou est susceptible de connaître une détérioration de son activité ou de sa situation financière que Stripe considère comme importante;
- (d) a violé ou est susceptible de violer, ou a causé ou est susceptible de causer la violation par Stripe du présent Contrat (ou de tout autre Contrat d'utilisation du service Stripe avec une Entité Stripe) ou des Conditions du Fournisseur applicables à l'utilisation des Services par l'Entité utilisateur;

- (e) a violé ou est susceptible de violer les exigences réglementaires du Compte financier ou les conditions du fournisseur financier;
- (f) a causé ou est susceptible de causer à Stripe une violation des exigences réglementaires relatives aux comptes financiers ou des conditions du fournisseur financier;
- (g) a connu ou est susceptible de connaître un changement de contrôle;
- (h) a, lui-même ou par l'intermédiaire de ses employés, agents, directeurs ou sous-traitants, initié ou soumis des transactions de Compte financier ou entrepris toute autre action qui est ou est susceptible d'être frauduleuse, suspecte ou d'impliquer une activité criminelle;
- (j) a, sans l'accord préalable de Stripe, modifié son modèle opérationnel (y compris les services fournis par une Entité utilisatrice à ses clients), exposant Stripe à un risque accru; ou
- (k) a agi d'une manière ou s'est engagé dans des affaires, des pratiques commerciales ou d'autres activités qui présentent un risque inacceptable.

8.2 Recours de Stripe.

Si un événement décrit à la Section 8.1 des présentes conditions applicables à Stripe Treasury pour les plateformes (conditions de la plateforme) se produit, Stripe peut prendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- (a) établir, financer, et utiliser une réserve;
- (b) débiter chaque compte bancaire d'utilisateur, Compte financier ou compte Stripe pour remédier à tout solde négatif d'un titulaire de Stripe Treasury pour les plateformes et;
- (c) suspendre ou résilier la capacité de l'Utilisateur à effectuer des transactions sur le Compte financier; et
- (d) refuser de traiter les transactions sur le Compte financier

9. Transactions frauduleuses.

Entre les parties, l'Utilisateur est responsable de tous : (a) les pertes, dommages et coûts encourus par Stripe et ses Affiliés en raison de Transactions frauduleuses sur le Compte financier, et les limitations de responsabilité prévues aux Sections 8.3 et 8.4 des Conditions générales ne s'appliquent pas; et (b) les coûts associés à tout audit ou enquête médico-légale initié par le Fournisseur Financier et découlant de ou lié à l'utilisation par l'Utilisateur des Services de Comptes financiers Stripe Treasury pour les plateformes.

10. Résiliation.

Les présentes Conditions d'utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes prennent fin automatiquement si les Conditions de Stripe Connect prennent fin pour quelque raison que ce soit.

11. Définitions.

« Compte connecté » désigne (a) un Utilisateur de la Plateforme qui a un Compte Stripe connecté à une Plateforme Stripe Connect par l'entremise des Services Stripe Connect; ou (b) un Bénéficiaire de Paiement.

« Utilisateur autorisé de Stripe Treasury pour les plateformes » désigne une personne qu'un titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes autorise à utiliser les Services de Stripe Treasury pour les plateformes.

« Treasury for Platforms Bank » désigne une banque par l'intermédiaire de laquelle une entité Stripe détient les fonds des titulaires de comptes de Treasury pour les plateformes.

« **Compte financier** » désigne le compte Stripe que Stripe fournit à l'utilisateur dans le cadre des services Stripe Treasury pour plateformes.

« **Exigence réglementaire relative aux comptes financiers** » désigne la loi et les règles des réseaux de transfert électronique de fonds utilisés par les services de comptes financiers Stripe.

« **Opération sur le Compte financier** » désigne une opération entrante ou une opération sortante.

« **Politique de confidentialité** » désigne une partie ou l'ensemble d'une politique de confidentialité, d'un énoncé sur la protection des informations personnelles, d'une politique en matière de données, d'une politique sur l'utilisation des témoins, d'un avis relatif aux témoins ou d'une autre politique ou avis public similaire accessible au public et portant sur les pratiques et les engagements d'une partie en matière de données personnelles.

« **Titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes** » désigne un Compte connecté, ou une Plateforme Stripe Connect utilisant les Services de Stripe Treasury pour les plateformes pour les besoins de l'entreprise de l'Utilisateur, et qui a satisfait aux exigences d'intégration décrites dans les Conditions d'utilisation de Stripe Treasury pour les plateformes.

« **Informations sur Stripe Treasury pour les plateformes** » désigne les données personnelles ou les informations sur l'entreprise qu'une plateforme Stripe Connect fournit au nom de ses comptes connectés pour permettre à Stripe et à ses affiliés de (a) déterminer l'éligibilité des comptes connectés à l'accès aux Services de Stripe Treasury pour les plateformes; (b) mettre les Services de Stripe Treasury pour les plateformes à la disposition des titulaires de Comptes Stripe Treasury pour les plateformes; et (c) s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des Banques Treasury pour les plateformes et des

réseaux de transfert électronique de fonds que les Services de Stripe Treasury pour les plateformes utilisent.

« Dashboard de Stripe Treasury pour les plateformes » désigne une interface utilisateur fournie par une plateforme Stripe Connect qui permet à un titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes de gérer son Compte financier.

« Directives du produit Stripe Treasury pour les plateformes » désigne toutes les directives et exigences en matière de conception de produits, de marketing, de conformité, de rapports et autres, établies par une Entité Stripe ou par la Banque concernée de Stripe Treasury pour les plateformes, de temps à autre, dans le cadre des Services de Stripe Treasury pour les plateformes.

« Services de Stripe Treasury pour les plateformes » désigne les services qui permettent à un titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes de créer et de maintenir un Compte financier sur lequel le titulaire de Compte Stripe Treasury pour les plateformes peut (a) sauvegarder, dépenser et gérer des fonds; et (b) effectuer des paiements électroniques et des transferts de fonds vers et à partir de ce compte.

« Territoire Stripe Treasury pour les plateformes » désigne le Canada ou tout autre territoire que Stripe peut autoriser par écrit.

« Inscription des utilisateurs hébergée par Stripe » désigne le formulaire Web et l'ensemble des outils d'inscription des utilisateurs hébergés par Stripe utilisés pour collecter les informations d'inscription des utilisateurs relatives aux Utilisateurs de la Plateforme, comme décrit dans la Documentation.

« Pertes de Stripe » désigne tous les montants accordés à la tierce partie à l'origine d'une réclamation, ainsi que toutes les pénalités, amendes et frais de tierce partie (y compris les frais de justice) payés par les parties de Stripe.